



OISE PICARDE
communauté de communes

1er semestre 2024
n°11



- » Abbeville-Saint-Lucien
- » Ansauvillers
- » Bacouël
- » Beauvoir
- » Blancfossé
- » Bonneuil-les-Eaux
- » Bonvillers
- » Breteuil-sur-Noye
- » Broys
- » Bucamps
- » Campremy
- » Catheux
- » Chepoix
- » Choqueuse-les-Bénards
- » Conteville
- » Cormeilles
- » Croissy-sur-Celle
- » Doméliers
- » Esquennoy
- » Fléchy
- » Fontaine-Bonneleau
- » Froissy
- » Gouy-les-Groseillers
- » Hardivillers
- » La-Hérelle
- » La-Neuville-Saint-Pierre
- » Le-Crocq
- » Le-Gallet
- » Le-Mesnil-Saint-Firmin
- » Le-Quesnel-Aubry
- » Maisoncelle-Tuilerie
- » Montreuil-sur-Brèche
- » Mory-Montcruz
- » Noirémont
- » Noyers-Saint-Martin
- » Oroër
- » Oursel-Maison
- » Paillart
- » Plainville
- » Puits-la-Vallée
- » Reuil-sur-Brèche
- » Rocquencourt
- » Rouvroy-les-Merles
- » Saint-André-Farivillers
- » Sainte-Eusoye
- » Sérévillers
- » Tartigny
- » Thieux
- » Troussencourt
- » Vendeuil-Caply
- » Viefvillers
- » Villers-Vicomte

Développement des déplacements doux dans l'Oise Picarde

Crédit photo : Communauté de Communes de l'Oise Picarde





Edito

Jean CAUWEL

*Maire de Breteuil,
Président de la Communauté de Communes
de l'Oise Picarde
Conseiller Régional Hauts-de-France*

Mes chers amis,

L'horizon s'ouvre sur 2024. Nous sommes élus depuis maintenant trois ans et nous avons pris des décisions importantes pour structurer le territoire. Ces décisions reprenaient celles de nos prédécesseurs, et nous les avons menées à terme. D'autres seront nécessaires avant la fin du mandat. Il importe que nous avançons pour garantir un avenir sur le territoire pour les prochaines générations et pour le bien vivre dans notre communauté de communes.

Nous agissons avec le conseil communautaire, un conseil de 70 membres, dont 50 sont maires. Les engagements, nous savons les tenir pour respecter l'intérêt général, que ce soit en matière de création de service, ou d'amélioration du niveau de service.

En témoignent la rénovation de notre centre aquatique et son extension de l'espace de fitness, l'agrandissement du complexe sportif de Breteuil par la création d'une salle de tennis de table, le passage au photovoltaïque de la piscine alors que le prix de l'énergie flambe, la création puis l'extension de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de l'Abbaye qui accueille chaque mois 6.000 patients. Cet outil est devenu indispensable au territoire et rend envieux nos voisins dépourvus et dont les communes deviennent des déserts médicaux.

A partir de 2024, la Loi AGEC de février 2020 nous oblige à retirer les matières fermentescibles des ordures ménagères, restes alimentaires ou épiluchures de légumes. Ces déchets peuvent faire l'objet d'un tri à la maison, en dirigeant vers le fond du jardin ces matières putrescibles dans le composteur familial. Des dispositions ont été prises dont vous lirez le détail en page 7. Pour vous aider à pratiquer, la CCOP a décidé de vous vendre au prix de 25€ les composteurs achetés en grosses quantités pour 80€ en moyenne l'unité.

La collectivité poursuit ses entretiens de voirie classées d'intérêt communautaire, qui représentent 100 km entretenus sur les 300 km de notre patrimoine. Il est important de conserver de bonnes conditions de circulation sur nos routes pour garantir la sécurité publique sur le territoire.

L'ensemble de nos services continue d'œuvrer dans l'intérêt général de notre population à nos côtés, et nous leur en savons gré.

Le musée poursuit son travail de diffusion de la culture auprès de nos concitoyens, sous des angles qui nous étonnent parfois, mais ne nous déçoivent jamais. Je vous encourage à aller leur rendre visite à Vendeuil-Caply, pour vous rendre compte de la richesse du patrimoine légué par nos ancêtres aux sources de la Noye.

Le service des sports se prépare à organiser les animations autour des Jeux Olympiques en 2024. Les animateurs font preuve d'imagination pour évoquer dans leurs activités les JO, et faire naître l'olympisme dans chacun de nos enfants.

En l'honneur de cette manifestation mondiale, nous avons offert à chaque commune une table de tennis de table afin d'organiser un tournoi de ping-pong dans tout le territoire. Les inscriptions se feront auprès des mairies de chacune de nos 52 communes. Les rencontres entre joueurs, amateurs et licenciés de club, auront lieu dans chacune de celles-ci. Le vainqueur de ces deux catégories participera ensuite à des rencontres intercommunales, les finales de chaque coupe se déroulant dans la nouvelle salle du complexe sportif à Breteuil. De nombreux lots seront à gagner par nos sportifs, avec le concours de notre entreprise locale Cornilleau. J'espère que vous viendrez nombreux participer à ces compétitions.

Reconnu par ailleurs Terre de Jeux pour la préparation des équipes olympiques et paralympiques de tennis de table en vue des JO2024, notre territoire verra passer la flamme olympique à Breteuil le 18 juillet 2024. J'espère que vous viendrez nombreux pour voir passer cette flamme, évènement mondial qui ne se reproduira pas de sitôt, Breteuil faisant partie des 5 communes du département de l'Oise bénéficiant de ce privilège.

*Je vous souhaite de bonnes fêtes
de fin d'année et mes meilleurs vœux
pour 2024.*

*Avec tout mon dévouement
Jean Cauwel*

Sommaire

Page 2 : Edito

Page 3 : La communauté de communes face aux enjeux énergétiques

Page 4 : Convention Territoriale Globale

Plan de mobilité simplifié

Page 5 : PLUiH

Extension du complexe sportif de l'Oise Picarde

Page 6 : Développement des déplacements doux dans l'Oise Picarde

Page 7 : Vente de composteurs

Attention aux déchets imbriqués

Page 8 : Expo 2024 au Musée Archéologique de l'Oise

Suivez-nous sur...



www.cc-oisepicarde.fr
jacheteoisepicarde.fr



Communauté de Communes de l'Oise Picarde



ccoisepicarde



Communauté de Communes de l'Oise Picarde



La communauté de communes face aux enjeux énergétiques

Le photovoltaïque

La Communauté de Communes de l'Oise Picarde a installé, derrière le centre aquatique Philippe Loisel, 280 panneaux plantés sur près de 550 m² qui alimentent ce dernier depuis avril 2023. Cette centrale au sol a une puissance de 123 Kwh. La production d'électricité, estimée à 130 000 kwh par an, est autoconsommée à 98% par la piscine.

La production des panneaux solaires couvre 38,7% des besoins de la piscine, soit plus que ce qui a été estimé au départ (20%).

Cette production d'énergie renouvelable devrait éviter l'émission de 32 tonnes de CO₂ par an.

La communauté de communes étudie également avec le SE60 les possibilités d'installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'extension du complexe sportif et sur la toiture du Forum.



Implantation de panneaux photovoltaïques derrière le Centre Aquatique Philippe Loisel

Biomasse et géothermie

À la demande de la Communauté de Communes de l'Oise Picarde, le SE60 réalise actuellement une étude sur la commune de Froissy sur l'opportunité d'une installation biomasse ou géothermie avec réseau technique sur les bâtiments suivants : le gymnase, les vestiaires du stade, les écoles maternelle et élémentaire (RPC Le Moustier). L'étude devrait être terminée d'ici la fin d'année 2023 et permettra aux élus de choisir entre une chaudière biomasse ou une pompe à chaleur géothermique.



Eclairage public sur le parking du Forum à Breteuil

Éclairage public

La communauté de communes a transféré sa compétence « travaux d'investissement en Eclairage Public » au SE60 en 2019.

Depuis début 2023, le SE60 a réalisé de nombreux travaux de rénovation et de création d'éclairage public sur les sites de la collectivité : Zone industrielle et parking du collège de Froissy, Zone industrielle du Crocq, Parc de la Belle Assise, Zones industrielles et artisanales à Breteuil et parking du Forum.

Ces travaux portent sur la création et le remplacement d'une centaine de lanternes LED.

Certaines lanternes sont alimentées par un panneau photovoltaïque, elles sont autonomes et fonctionnent par détection. De plus, toutes les lanternes fonctionnent avec un abaissement de puissance de 30% jusqu'à 85%. Les remplacements en LED sur les zones industrielles et artisanales de Breteuil et sur le Parc de la Belle Assise permettent une économie d'énergie d'environ 75% par rapport à l'éclairage avant travaux de rénovation.

En 2024, 27 nouvelles lanternes autonomes, avec alimentation par panneaux photovoltaïques, seront installées au niveau de la Zone industrielle de Breteuil, route de Chepoix et rue de Montdidier.

Isolation thermique

La communauté de communes a réalisé des travaux d'isolation thermique intégralement financés par les Certificats d'Economie d'Energie (CEE).

Les CEE sont une prime dont le montant dépend des gains énergétiques réalisés par les travaux.

Les travaux d'isolation ont été réalisés sur les réseaux de chauffage du centre social de Froissy (isolation des canalisations), sur les circuits de chauffage du Centre Aquatique et du gîte « Le château de la Butte » à Breteuil. Un déstratificateur d'air a aussi été installé dans la halle des sports de Breteuil. Il a pour fonction de rabattre vers le sol, l'air chaud naturellement accumulé en hauteur.

Ces travaux d'isolation ont permis de réaliser des gains énergétiques suffisamment importants pour que le coût de ces travaux soit entièrement couvert par les CEE.

FOCUS SUR...

Le Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE60) est l'acteur énergie des collectivités. Son action se traduit par des conseils techniques, des participations financières et la réalisation d'infrastructures.

-  **SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ**
-  **TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX**
-  **ÉCLAIRAGE PUBLIC**
Diagnostic > Rénovations
-  **MOBILITÉ DURABLE**
Borne de recharge Mouv'Oise
-  **MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE**
des collectivités
-  **DÉVELOPPEMENT ÉNERGIES RENOUVELABLES**
> Soutien technique et financier

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

 SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

Convention Territoriale Globale, un projet social pour le territoire

Qu'est-ce que la Convention Territoriale Globale (CTG)

La communauté de communes, la Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise (CAFO), les communes et les acteurs sociaux du territoire travaillent à l'élaboration d'un nouveau contrat d'objectifs et de financement des actions sociales : la Convention Territoriale Globale. Cette CTG remplace à compter du 1^{er} janvier 2023 les Contrats Engagement Jeune (CEJ). Cette convention sera signée, avant la fin de l'année 2023, avec chaque commune de l'Oise Picarde qui organise des services sociaux (accueil périscolaire, crèche, halte garderie...), en régie ou par l'intermédiaire d'un syndicat scolaire ou d'une association. Les communes non signataires de cette CTG se verront exclues des dispositifs de financement liés à celle-ci.



Quelle démarche pour l'élaboration de la CTG ?

2^{ème} et 3^{ème} trimestres

2023

Élaboration du diagnostic

Un état des lieux de l'existant a été établi en partenariat avec la CAFO, la communauté de communes, les communes et les acteurs sociaux du territoire.

4^{ème} trimestre

2023

Programmation des actions

À l'issue de ce diagnostic, une série d'actions ont été définies autour des champs d'intervention tels que la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits, le logement, le handicap... Cet ensemble d'actions vise à combler les manques d'offres, développer de nouveaux équipements...

2023 - 2029

Faire vivre le plan d'actions

L'ensemble des acteurs devra mettre en œuvre les actions grâce aux financements que permet d'obtenir une Convention Territoriale Globale et ainsi renforcer l'efficacité et la coordination de l'action publique.

2023 - 2029

Évaluer les impacts de ces actions

Chaque action devra être évaluée afin de définir son impact auprès des habitants du territoire.

Actions à mettre en place sur l'Oise Picarde

- ↳ Réalisation d'un diagnostic pour définir les besoins d'accueil et l'installation de services sur le territoire
- ↳ Création de places en crèches collectives communautaires
- ↳ Création d'un poste de chargé de coopération pour suivre la CTG
- ↳ Soutien à la création de Maison d'Assistants Maternels dans différentes communes du territoire
- ↳ Réalisation d'un Contrat Local d'Accompagnement de la Scolarité
- ↳ Favorisation des séjours familiaux
- ↳ Création d'accueil des enfants de + 3 ans porteurs de handicap
- ↳ Développement des loisirs numériques
- ↳ Favorisation des habitats partagés
- ↳ Favorisation de l'accès aux droits
- ↳ Création d'une ludothèque
- ↳ Développement de l'épicerie sociale

Plan de Mobilité Simplifié

La Communauté de Communes de l'Oise Picarde est située entre l'agglomération du Beauvaisis et la Métropole Amiénoise. La collectivité cherche, via son projet de territoire, à développer et diversifier son tissu économique, avec pour objectif de retenir les populations actives, qui migrent actuellement de manière journalière à 45% vers les territoires voisins. L'intercommunalité est compétente en matière de mobilités depuis mars 2021. C'est donc à elle que revient la charge d'organiser les déplacements à l'intérieur de son territoire, en lien avec l'offre régionale de train en gare de Breteuil - Embranchement (Bacouël) et les différents cars régionaux.

L'étude de Plan de Mobilité Simplifié s'inscrit dans la stratégie de développement du territoire. Il s'agit de structurer les parties mobilités économiques, touristiques et sociales du territoire de la CCOP.

Son objectif principal est de définir une stratégie de déplacements et d'écomobilité sur le territoire.

Le Plan de Mobilité Simplifié répond à plusieurs enjeux :

- ↳ Le développement de l'écomobilité pour améliorer les déplacements pendulaires des habitants de la CCOP et l'attractivité du territoire dans une logique de prise en compte des problématiques environnementales;
- ↳ Répondre aux besoins de mobilité domicile-travail en développant les modes alternatifs à l'usage de la voiture individuelle;
- ↳ La mise en cohérence de la politique de mobilité de la CCOP avec les autres documents en cours d'élaboration sur le territoire (SCOT, études PETR...) mais également avec les territoires voisins et favoriser ainsi une vision à long terme;
- ↳ Fédérer les acteurs locaux autour de l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie locale de mobilité, concertée et basée sur les besoins et ressources du territoire.

Un projet en trois phases

Diagnostic du territoire

Analyse détaillée de l'offre et des flux de déplacements de personnes et de marchandises sur le territoire.



Définition d'une stratégie

Proposition d'au moins 3 scénarii d'organisation des déplacements sur le territoire de la CCOP.

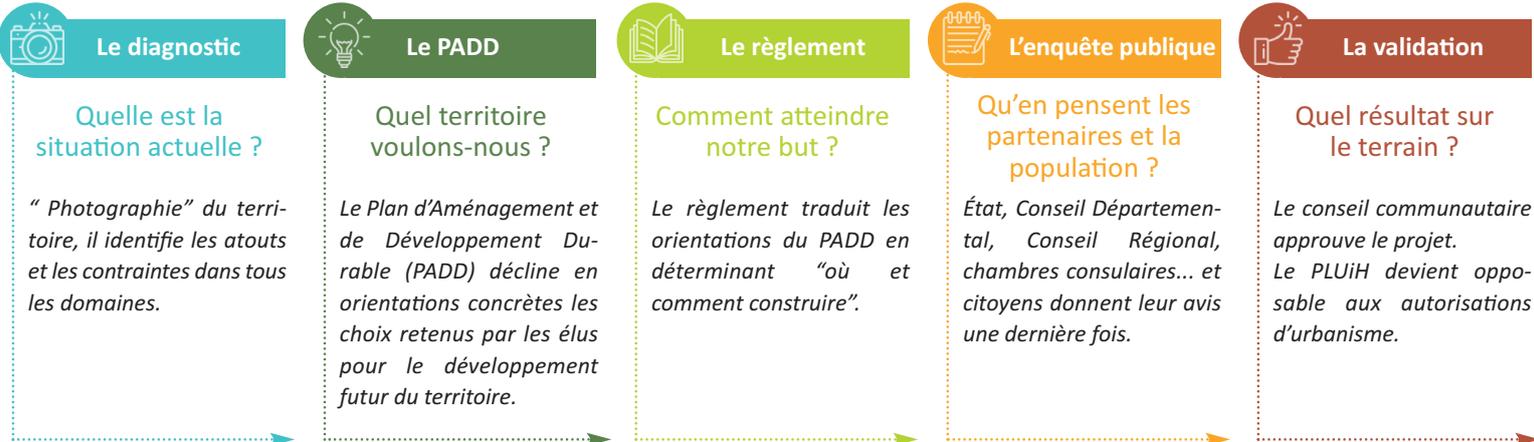


Programme d'actions

Définition d'actions en lien avec le (ou les) scénario(s) retenu(s) et production d'un programme pluriannuel des investissements.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat (PLUiH)

Les étapes du PLUiH



Concertation avec la population et collaboration avec les communes tout au long de la procédure

Le PLUiH est un document d'urbanisme structurant l'aménagement du territoire à l'échelle des 52 communes de l'Oise Picarde pour les 10 prochaines années. La Communauté de Communes de l'Oise Picarde est accompagnée pour ce travail complexe par le Bureau d'Études ARVAL, basé à Crépy-en-Valois. En octobre 2023, le comité de pilotage du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant plan local de l'Habitat (PLUiH), composé d'élus, d'un représentant de l'État, d'un représentant de la chambre d'Agriculture, et de techniciens, s'est réuni en séances de travail

pour finaliser le diagnostic. Ces journées ont permis d'aborder les grandes thématiques suivantes et d'en faire ressortir les enjeux et objectifs à atteindre ou à maintenir sur notre territoire : Le tourisme et le patrimoine ; L'environnement et le paysage ; L'agriculture ; Le développement économique ; Les équipements et services ; L'habitat...



Prochainement, le diagnostic de notre territoire sera présenté aux élus puis à la population par le biais de réunions publiques dispatchées sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Oise Picarde.

Extension du complexe sportif de l'Oise Picarde



Le complexe sportif, situé à proximité du centre aquatique Philippe Loisel à Breteuil, est composé d'un **gymnase** accueillant notamment des sports tels que le basket, le futsal, le badminton..., un **dojo** pour les arts martiaux (judo, aikido, yoga, taekwondo, taïso...) et une **salle rythmique** pour les activités telles que la gymnastique, le karaté, la zumba... Tous ces équipements sont désormais complétés par deux vestiaires de 125 m² et un **nouvel espace de 553 m²** dédié entre autres à la pratique du tennis de table.

Breteuil, grâce à cet investissement est reconnu centre de préparation aux JO de Paris 2024.

Ce projet a pu se concrétiser grâce à la volonté des élus, soucieux de doter le territoire d'équipements sportifs, aux associations sportives investies dans le dynamisme du ter-

ritoire, aux partenaires financiers qui soutiennent ces projets contribuant à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

La Communauté de Communes de l'Oise Picarde, de par sa politique ambitieuse au développement du sport sur son territoire, a mis de nombreuses actions en place :

- ↪ Mise à disposition d'éducateurs sportifs pour la pratique sportive dans les écoles et associations.
- ↪ Mise en place d'actions autour du sport (olympiades, course Gallo-romaine, soirée Lü dans les communes, stages sportifs pendant les vacances scolaires...).
- ↪ Rénovation des équipements sportifs existants.
- ↪ Création de nouveaux équipements.
- ↪ Soutien aux associations sportives grâce à des dotations annuelles.
- ↪ Soutien financier aux communes pour la création ou la rénovation d'équipements sportifs (city stade, boulodromes, espaces ludiques et sportifs, aire de jeux multisports...).
- ↪ Dotation d'une table de tennis de table à chaque commune du territoire.

Coût de l'opération

Dépenses

Travaux - honoraires - bureau de contrôle
1 426 379.11 €

Recettes

Département de l'Oise	690 110.00 €
État (FNADT)	409 744.11 €
Région	150 000.00 €
CCOP	176 525.00 €
TOTAL	1 426 379.11 €

L'extension du complexe sportif de l'Oise Picarde a été inaugurée le 17 octobre dernier par Jean Cauwel, Président de la Communauté de Communes de l'Oise Picarde, en présence de Madame Noura Kihal-Flégeau, Sous-Préfète de l'arrondissement de Clermont et Madame Nadège Lefebvre, Présidente du Conseil départemental de l'Oise.



Développement des déplacements doux dans l'Oise Picarde

La Communauté de Communes de l'Oise Picarde développe son offre de tourisme vert avec la création de circuits de randonnées multi-usages (pédestre, VTT, équestre).

L'objectif est de mettre en valeur le patrimoine naturel, bâti et le savoir-faire des lieux traversés.

Cette 1^{ère} phase de projet (création de 12 circuits) a été possible notamment grâce au cofinancement de l'Union Européenne à hauteur de 46 262.18 € pour le développement des déplacements doux dans l'Oise Picarde. Cela a permis l'investissement de totems de départ, de pupitres patrimoine dans chaque village traversé et de tables de pique-nique.

Les circuits sont balisés par la Fédération Française de Randonnée Pédestre (Oise).



Circuit les 3 mares



12 nouveaux circuits pour découvrir la diversité de l'Oise Picarde

La Malnommée

Départ : Reuil-sur-Brèche
KM : 15.7 km

La Chaussée de Beauvais

Départ : Noyers-Saint-Martin
KM : 10.5 km

Le Chemin du Bois

Départ : Saint-André-Farivillers
KM : 12.3 km

Les Champarts

Départ : Maisoncelle-Tuilerie
KM : 18.3 km

Les 5 Hameaux

Départ : Oroër
KM : 13.9 km

La Vallée de Valvèque

Départ : Croissy-sur-Celle
KM : 10.9 km

Au chemin de Muidorge

Départ : Abbeville-Saint-Lucien
KM : 6.7 km

La source de la Noye

Départ : Breteuil-sur-Noye
KM : 10.5 km

Du fossé de Gouy à la Vallée de Bonneuil

Départ : Bonneuil-les-Eaux
KM : 15 km

Les 3 mares

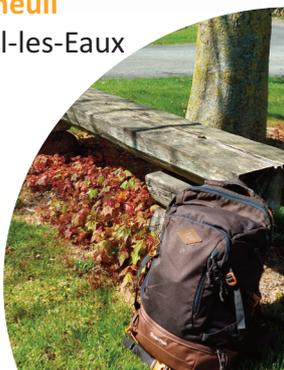
Départ : Doméliers
KM : 14 km

Le Patencourt

Départ : Esquennoy
KM : 14.9 km

Le Serger

Départ : Hardivillers
KM : 7.2 km



Le détail de chaque circuit (plan, trace gpx...) est disponible sur le site de la communauté de communes :

www.cc-oisepicarde.fr
(rubrique culture et sports > Randonnées) ou sur simple demande par mail à communication@cc-oisepicarde.fr



SIGNALER UN PROBLÈME
sentinelles.sportsdenature.fr



Vente de composteurs



Dans le cadre de la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC) qui prévoit une généralisation du tri des biodéchets au 1^{er} janvier 2024, la Communauté de Communes de l'Oise Picarde propose à ses habitants la vente de composteurs.

Composteur (plastique ou bois)
+
bio-seau
+
formation obligatoire

25 €*
au lieu de 80 €

* offre réservée aux habitants de l'Oise Picarde et limitée à un composteur par foyer



Marche à suivre

1. Remplir le bon de réservation via le flyer distribué dans les boîtes aux lettres ou sur le site web de la CCOP (www.cc-oisepicarde.fr > Actualités > vente de composteurs)
2. Au printemps 2024, la Communauté de Communes de l'Oise Picarde vous informe de la date, de l'heure et du lieu de la formation et de la distribution
3. Suivre la formation (environ 30 minutes) et repartir avec votre composteur

5 bonnes raisons de composter

1. Réduction du volume de déchets
2. Bénéfique pour l'environnement
3. Production d'un engrais 100% naturel et de qualité
4. À la portée de tous
5. Faire son propre compost, cela ne coûte rien



Pour toute question complémentaire, vous pouvez contacter l'ambassadeur du tri de la CCOP au 03 65 65 71 45 ou par mail tri-om@cc-oisepicarde.fr

Attention aux déchets imbriqués

Pour que vos emballages et papiers soient correctement recyclés, pensez à ne pas les imbriquer les uns avec les autres !

Les sacs remplis de bouteilles, les pots de yaourt avec l'opercule à l'intérieur, et autres emballages empilés les uns dans les autres ne seront pas recyclés !

En effet, les machines de tri doivent pouvoir identifier et trier les différentes matières pour recycler vos déchets. La bonne manière de faire est de les déposer en vrac dans votre poubelle de tri.



Le tri + simple

Aujourd'hui, **TOUS LES EMBALLAGES**
et **TOUS LES PAPIERS** se trient

Les papiers		
Journaux, prospectus, magazines	+	Enveloppes, papiers de bureaux, courriers
	+	Cahiers, annuaires, catalogues, livres
Les emballages		
en papier et en carton Sacs, sachets	en métal Bidons, aérosols	en plastique Bouteilles, flacons (avec bouchons)
Boîtes, cartons	Conserves, barquettes, cannettes	Boîtes, pots, blisters, emballages sous vide, barquettes
Briques (avec bouchons)	Boîtes, tubes, couvercles	Sacs, sachets, tubes, sur-emballages, films plastique
	+	Capsules de café, petits contenants

LA DOLCE VILLA

Vivre à la romaine
dans les campagnes
du nord de la Gaule



musée
archéologique
de l'Oise

1 rue Les Marmousets
60120 Vendeuil-Caply - FRANCE

03.64.58.80.00 | accueil@m-a-o.org
m-a-o.org

Exposition
24 février –
22 septembre
2024